



DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

du référentiel C2i ® niveau 2 « enseignant »

Novembre 2005

Groupe d'experts C2i2e

SDTICE

Sommaire

[A. Compétences générales liées à l'exercice du métier.](#)

[A.1. Maîtrise de l'environnement numérique professionnel](#)

[A.1.1. Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs, dans l'école ou l'établissement, et en dehors \(circonscription, bassin, académie, niveau national...\)](#)

[A.1.2. S'approprier différentes composantes informatiques \(lieux, outils...\) de son environnement professionnel](#)

[A.1.3. Choisir et utiliser les ressources et services d'un espace numérique de travail \(ENT\)](#)

[A.1.4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif](#)

A.1.5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles.

A. 2. Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie.

A.2.1. Utiliser les ressources en ligne ou des dispositifs de Formation Ouverte et à Distance (FOAD) pour sa formation

A.2.2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE.

A.2.3. Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement

A.3. Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif

A.3.1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe...)

A.3.2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment :

- la recherche et les critères de contrôle de validité des informations,

- la sécurité informatique,

- le filtrage Internet.

A.3.3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle et citoyenne des TICE concernant la protection des libertés individuelles et de la sécurité des personnes, notamment :

A.3.4. Respecter et faire respecter la charte d'usage de l'établissement, dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté.

B. Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique.

B.1. Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif

B.1.1. Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.

B.1.2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.

B.1.3. Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires

B.2. Conception, préparation, analyse, évaluation de contenus d'enseignement

B.2.1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE.

B.2.2. Concevoir des situations d'apprentissage mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de la classe.

B.2.3. Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et média utilisables et leurs modalités d'utilisation.

B.2.4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication.

B.3. Mise en œuvre pédagogique.

B.3.1. Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : travail collectif, individualisé, petits groupes ; recherche documentaire.

B.3.2. Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours

B.3.3. Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance.

B.3.4. Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information.

B.3.5. Anticiper et savoir réagir face à un incident technique.

B.4. Compétence d'évaluation.

B.4.1. Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i ou C2i) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants.

B.4.2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i ou C2i).

B.4.3. Exploiter les résultats produits par des logiciels institutionnels d'évaluation des élèves.

PRÉAMBULE

Les objectifs du document d'accompagnement du référentiel pour la généralisation du C2i ® niveau 2 « enseignant » (C2i2e) sont, d'une part, de resituer les visées du C2i, d'autre part, d'éclairer le sens des deux grands champs qui organisent le référentiel ainsi que la spécificité des différents domaines et, chaque fois que la nécessité s'est ressentie, celle de telle ou telle compétence.

1. Le C2i2e vise des compétences communes à tous les enseignants, quel que soit leur niveau d'enseignement ou leur discipline : il s'agit bien d'attester de la capacité à utiliser les T.I.C dans les pratiques professionnelles, dans le cadre de la responsabilité éducative comme dans celui de la responsabilité pédagogique.
2. Il s'agit là, pour un enseignant, de se mettre en capacité de répondre à de nouvelles exigences sociales qui, dans l'école, résonnent au travers des B2i école, collège, lycée, et à l'université, du C2i niveau 1 ; il s'agit aussi de renouveler, d'adapter ses pratiques pédagogiques en prenant en compte tout ce que ces outils engendrent comme modification dans les apprentissages, dans les approches didactiques et pédagogiques.
3. Le C2i2e occupe une place particulière dans la série des brevets et certificats concernant l'informatique et l'Internet.

Il est utile de rappeler qu'il ne constitue pas l'étape ultime dans l'acquisition des compétences d'utilisation des outils : en effet, s'il nécessite un usage courant, voire un certain degré de maîtrise de ces outils, il dépasse ce cadre des connaissances et savoir-faire manipulateurs.

Il se situe résolument dans un champ d'évolution et d'adaptation des compétences didactiques et pédagogiques.

4. Le C2i2e est décrit au travers de deux grands champs de compétences subdivisés en 7 domaines et 27 compétences identifiables séparément.

Cette présentation n'est évidemment pas le reflet de ce qu'il est au niveau conceptuel pas plus que ce qui concerne les modalités de formation et d'évaluation qu'il sous tend.

Loin de figurer un émiettement, cette organisation veut rendre compte d'un phénomène complexe : in fine, chaque compétence s'agrège à une ou plusieurs autres pour définir des postures professionnelles nouvelles. De nature d'abord transversales, ces postures sont évidemment à différencier au regard des niveaux d'enseignement ou champs disciplinaires qui se

les approprient.

5. La certification est le témoignage de compétences professionnelles.

Au même titre que d'autres compétences acquises ou confortées durant l'année de formation professionnelle, celles qui composent le C2i2e entrent dans un cadre usuellement admis, allant de la maîtrise avérée en fin de formation à leur acquisition dans un terme proche.

Le caractère spécifiquement rapide des évolutions dans le domaine des TIC justifie que la maîtrise de base porte aussi sur la compétence à intégrer ces évolutions et leurs conséquences au plan des didactiques et de la pédagogie.

L'évaluation de l'acquisition des 27 compétences ciblées par le référentiel du C2i2e doit tenir compte de ce phénomène d'inscription dans le temps : sans concession sur les exigences qui fondent la certification, cette évaluation devra faire la part de ce qui doit être maîtrisé et de ce qui est en voie de l'être.

Par nature, s'agissant de compétences professionnelles, l'évaluation impliquera l'ensemble des acteurs qui participent à la formation des stagiaires.

L'organisation des informations dans le document d'accompagnement.

Outre le préambule qui explicite les visées générales du texte, celui-ci s'organise selon l'ordre de présentation du référentiel et présente :

- pour les deux grands champs de compétences A et B , une introduction destinée à éclairer le sens des domaines et des compétences qu'ils comportent respectivement ;
- pour chaque domaine (A. 1. , A. 2. , ...) un chapeau dont la fonction explicative est similaire ;
- pour certaines compétences, un court texte introductif de même nature ;
- au niveau de chaque compétence, 4 rubriques apparaissent :

- Pistes pour la formation,

- Activités possibles du stagiaire,

- Pistes pour l'évaluation,

- Supports possibles pour l'évaluation.

Ces 4 rubriques contiennent des propositions concrètes de travail qui sont pour l'essentiel issues de l'expérimentation ; elles n'ont bien sûr aucun caractère normatif, mais ont pour fonction d'aider à concrétiser chaque item en donnant un sens pratique à la compétence ciblée.

Ainsi conçu, ce document d'accompagnement constitue à la fois une aide à l'appropriation du référentiel et un premier pas vers une mutualisation des mises en œuvre entreprises par chaque IUFM.

A. Compétences générales liées à l'exercice du métier

La diffusion massive et rapide des TIC dans tous les domaines de la vie sociale entraîne une pression croissante sur l'école. Les attentes individuelles et collectives créées ou en devenir génèrent ainsi une redéfinition au moins partielle de la professionnalité enseignante.

A terme, c'est une partie importante des modalités d'exercice du métier qui doit se modifier de façon notable.

Si, parfois, ces modifications induisent un simple transfert de savoirs et savoir-faire inscrits actuellement dans les compétences professionnelles vers des situations pédagogiques et des relations sociales marquées par la massification de l'usage des TIC, le plus souvent, c'est le cadre même de l'action du professeur qui se trouve fortement modifié, au point de justifier un processus d'acquisition de compétences nouvelles ; ceci tient à la spécificité des applications utilisant les TIC dans les modalités de transmission et de partage de l'information.

Les activités formatives à développer dans ce domaine ont pour objectif de :

- rendre les nouveaux enseignants opérationnels dès leur prise de fonction sur les champs modifiés par ces évolutions ;
- créer une dynamique de formation continuée étroitement liée au mouvement technologique et au potentiel d'innovations qu'il recèle ;
- créer le sens d'une nouvelle responsabilité éducative à propos d'objets de communication et d'appropriation d'informations et de savoirs qui débordent largement le cadre de la classe.



A.1. Maîtrise de l'environnement numérique professionnel

Les compétences de ce domaine concernent le bagage minimal nécessaire à tout enseignant pour mettre en œuvre des TIC dans sa pratique professionnelle sous tous ses aspects aussi bien administratifs que pédagogiques.

Elles participent d'une bonne insertion professionnelle par la connaissance du lieu d'exercice dans ses dimensions humaines et matérielles.

Elles visent, pour les premières, à la compréhension et l'appropriation des environnements dans lesquels l'enseignant évolue, tant sur le plan technique (qu'ai-je à ma disposition ?) que sur le plan humain (sur qui puis-je m'appuyer ?).

Les deux dernières compétences recherchent une communication efficace et raisonnée avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (hiérarchie, parents, élèves, etc.) et un appui sur les ressources professionnelles.

Ces capacités à comprendre et utiliser les environnements et les ressources doivent permettre aux enseignants de s'adapter aux évolutions qu'ils rencontreront, qu'elles soient dues à leur mobilité, aux évolutions technologiques ou institutionnelles.

A.1.1. Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs, dans l'école ou l'établissement, et en dehors (circonscription, bassin, académie, niveau national...)

Pistes pour la formation

- Les lieux de stages doivent être l'occasion d'identifier les ressources humaines locales.
- Lors de formations IUFM, des informations proposées par des responsables académiques, départementaux ou locaux peuvent aider à comprendre les réseaux d'acteurs et le rôle de chacun.

Il s'agit de faire comprendre qu'il existe un réseau humain au service des TIC avec une définition

large de la notion de « personnes ressources ». Celle-ci varie d'une académie à l'autre, d'un département à l'autre, d'un établissement à l'autre (Cf. BO n° 34 du 22 septembre 2005). Pour exemple, on citera les CTICE (conseillers TIC académiques), les coordinateurs TIC d'établissement, les animateurs de circonscription, les chargés de mission TIC auprès de l'IA-DSDEN, les correspondants académiques disciplinaires, les personnes ressources TICE des CRDP et des CDDP, etc.

Activités possibles du stagiaire

- Sur le lieu de stage, le stagiaire collecte de l'information sur l'école ou l'établissement. Il se renseigne auprès des collègues sur l'organisation formelle et informelle et les responsabilités en matière d'informatique, d'audiovisuel, de documentation.
- Ce travail peut être formalisé au travers d'une enquête de terrain, assisté d'une fiche type qui recoupe plusieurs éléments du domaine A1. Il précise pour les personnes identifiées, leurs statuts, spécialités et disponibilités.

Pistes pour l'évaluation

- L'évaluation doit permettre de vérifier que le stagiaire a identifié des rôles et des personnes dans le contexte de leur(s) stage(s). Elle portera notamment sur la restitution d'informations claires et précises donnant ainsi une bonne représentation du contexte local décrit.
- Les formateurs, les tuteurs de suivi et les acteurs de terrains (conseillers pédagogiques, enseignant maître formateur, personnes ressources, etc.) peuvent évaluer ce travail.

Supports possibles pour l'évaluation

L'évaluation pourra porter sur une restitution écrite, à travers un formulaire en ligne ou papier, synthétisant les informations collectées.



[Retour au sommaire](#)

A.1.2. S'appropriier différentes composantes informatiques (lieux, outils...) de son environnement professionnel

Pistes pour la formation

La formation doit inciter à un usage régulier des TIC ainsi qu'à une démarche active de

découverte du lieu de stage.

- L'implication de tous les formateurs, générant un usage régulier dans des conditions diverses au sein de l'établissement, doit concourir à la réduction des appréhensions (souvent dues à la variation des conditions matérielles) et à l'adaptabilité des stagiaires aux situations matérielles qu'ils rencontreront sur le terrain.
- La formation TIC aide à l'appropriation de l'environnement de formation nécessaire à cet usage régulier.
- La demande d'un repérage systématique des conditions matérielles sur les lieux de stage, pour une simple présentation des moyens de l'école, de l'établissement ou pour des besoins d'activités d'apprentissage, favorisera l'appropriation des ressources locales disponibles.
- A travers des échanges sur les données collectées, les stagiaires pourront mesurer la diversité des situations.

Activités possibles du stagiaire

- Dans le cadre de la formation TIC, le stagiaire analyse et s'approprie les différentes composantes de son environnement numérique de formation et professionnel mises à sa disposition.
- Dans tous les temps de la formation, le stagiaire les utilise régulièrement.
- Sur le lieu de stage, il repère les éléments matériels et organisationnels nécessaires à ses activités (planning des salles informatiques, logiciels, ressources réseaux, périphériques informatiques...).
- Le stagiaire teste les équipements dont il a besoin avant toute exploitation en classe.

Pistes pour l'évaluation

- Il s'agira de vérifier que le stagiaire a identifié et utilisé les différents outils dans le contexte de la formation et de ses stages notamment lors de la mise en œuvre de séquences pédagogiques (domaine B3).
- Cette évaluation pourra s'effectuer lors de la restitution des activités du domaine B3, permettant ainsi de mesurer le degré de maîtrise de cet environnement par le stagiaire en le liant à l'usage.

- Elle pourra, dans d'autres cas, porter sur la restitution d'informations claires et précises donnant une bonne représentation du contexte local décrit.

Les formateurs, les tuteurs de suivi et les acteurs de terrains (conseillers pédagogiques, enseignants maîtres formateurs, personnes ressources, etc.) peuvent évaluer ce travail.

Supports possibles pour l'évaluation

L'évaluation pourra s'appuyer sur les supports ou indicateurs suivants :

- la description de l'environnement de travail mobilisé lors de la mise en œuvre d'apprentissage d'élèves avec les TIC ;

- la production d'un document (support papier ou numérique) synthétisant la collecte des informations relevées sur le terrain.



Retour au sommaire

A.1.3. Choisir et utiliser les ressources et services d'un espace numérique de travail (ENT)

Voir le glossaire pour les définitions de ENT et ENF.

Les ENT sont en évolution constante : à terme tous les IUFM en seront dotés. Ces ENT devraient intégrer des services pour la formation, pour le pilotage, pour l'administration, etc. au sein d'un même site Internet. Le degré d'exigence devra tenir compte de ces évolutions.

Pistes pour la formation

- La formation TIC doit rendre compréhensibles les notions associées aux Espaces Numériques de Travail et Espace Numériques de Formation, leurs finalités, les services rendus, les modalités d'accès, les avantages et les limites.

- Un usage régulier d'un ENF ou ENT dans toutes les actions de la formation (notamment lors de travaux à distance, de mutualisation, d'échanges entre tous les acteurs de la formation, d'accès à des informations administratives, de demande d'affectation, de production de CV, etc.) participera à la compréhension et à la maîtrise des diverses fonctionnalités de ces environnements.

Activités possibles du stagiaire

- Dans le cadre de la formation TIC, le stagiaire analyse et s'approprie les différentes composantes de l'environnement numérique de travail ou de formation disponible.
- Dans tous les temps de la formation, le stagiaire utilise régulièrement l'ENT ou l'ENF : il dépose des documents, participe à des travaux collectifs, communique avec l'Institution, remplit son CV sur e-prof, demande son affectation, etc.
- Si on se concentre sur la partie « utiliser » de la compétence A.1.3., on peut proposer au stagiaire de :
 - savoir s'authentifier,
 - identifier les différents services (fonctions),
 - utiliser régulièrement différents services (dont ceux relatifs aux informations) et différentes ressources :
 - des services profilés et des services associés à ses groupes de travail,
 - participation à des forums,
 - remise de documents individuels ou collectifs;

le tout en respectant les exigences de la compétence A.1.4.

Pistes pour l'évaluation

- Il s'agira d'attester, au cours des différents temps de la formation mobilisant les ENT ou ENF, de la bonne réalisation des activités demandées et de la pertinence des services utilisés.
- Des outils de suivi et de pilotage des plates-formes peuvent aider à vérifier l'activité des stagiaires.

Supports possibles pour l'évaluation

La mesure de l'utilisation des services collectifs en ligne sur l'ENT ou l'ENF pourra s'effectuer soit :

- à travers la production d'un document rendant compte des usages de l'ENT au cours de la

formation.

- par les traces d'activités telles que :
- la participation à des forums pédagogiques,
- des remises de documents en ligne,
- des rendez-vous en ligne (classe virtuelle, causerie (chat)s ...),
- la production du CV dans i-prof,
- la présence à des rendez-vous en ligne (classe virtuelle, causerie (chat)s...).



Retour au sommaire

A.1.4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif

Cet item pose la question de l'interdépendance entre l'outil et la situation de communication. Celle-ci inclut le type d'acteur auquel on s'adresse, la nature des documents communiqués ainsi que les modalités de la communication. On peut notamment distinguer les situations suivantes :

- *communication synchrone/communication différée,*
- *d'une personne à une personne, exemple : courriel, causerie (chat)*
- *d'une personne à plusieurs personnes, exemples : causerie (chat), forum, liste de diffusion, bloc-notes (blog),*
- *de plusieurs personnes à plusieurs personnes, exemples : audio et vidéo conférences, wiki.*

Pistes pour la formation

- Une formation spécifique visera l'identification des enjeux communicationnels liés aux outils et aux médias choisis en fonction des interlocuteurs. Cette compétence est liée à la compétence A.3.1. mettant en évidence l'importance d'adapter son niveau de langage en s'appuyant sur les usages en vigueur au sein de l'éducation nationale. La formation précisera que les pratiques personnelles en terme d'outils (Internet, téléphonie mobile) ne sont pas transférables telles

quelles dans les communications avec les acteurs et usagers du système éducatif. Ce sera aussi l'occasion de rappeler l'existence d'une éthique du net (netiquette), notamment en matière d'usages sur listes, de transferts de documents par la messagerie, de taille de fichiers, de participation aux forums.

- L'intervention régulière dans un ENT ou un ENF et la multiplication des activités favorisera l'appropriation de ces usages.

- Dans le cadre des activités d'enseignement, la mise en œuvre des TIC sera l'occasion de s'interroger sur les usages et l'adaptation des outils en matière de communication avec les élèves, les collègues, la hiérarchie, etc.

Activités possibles du stagiaire

- Dans le cadre d'une formation, les stagiaires pourront mener une réflexion sur les outils et les usages à partir d'études de cas : messageries, forums, blocs-notes (blogs), échanges sur une plateforme de travail collaboratif, etc.

- Dans le cadre de leurs activités de formation, ils mobiliseront cette compétence en :

- utilisant des listes de diffusion,

- communiquant avec tous les acteurs de la formation (formateurs, tuteurs, tuteurs de mémoire, conseillers pédagogiques, etc.),

- participant à des forums, à des causettes (chat),

- utilisant une plate-forme de collaboration,

- écrivant et communiquant avec tous les acteurs de la formation,

- utilisant différents outils dans le cadre de la pratique professionnelle.

- Des pratiques importantes de la messagerie électronique et des échanges sous diverses formes se feront dans des espaces numériques rendus visibles pour les évaluateurs (nécessité d'une contractualisation sur ce point).

- Trois catégories de destinataires au moins seront ciblées : les pairs, les formateurs, et l'administration ; on pourra y adjoindre les parents et les élèves quand les situations s'y prêteront.

Pistes pour l'évaluation

- Cette compétence peut être évaluée d'une manière formelle dans le cadre de la formation TIC par l'intermédiaire d'un questionnaire, d'une étude de cas, etc.
- La maîtrise de cette compétence s'évaluera également par la mise en place d'un dispositif – contractualisé – de veille des pratiques des stagiaires dans l'ensemble des activités de leur formation et d'enseignement (échanges sur l'ENT ou l'ENF, demandes de rendez-vous pédagogiques, préparation de visite, notes à destination des parents, réunion avec les parents d'élèves, etc.).
- L'ensemble des acteurs de la formation, des personnels pédagogiques aux personnels administratifs, peuvent participer à cette évaluation.
- L'évaluation de cette compétence doit se faire en lien avec l'évaluation de la compétence A.3.1.

Supports possibles pour l'évaluation

- L'objet de l'évaluation pourra consister en un relevé, par les acteurs de la formation, des usages des stagiaires.
- Les stagiaires pourront aussi fournir un document faisant état de leur degré de maîtrise de cette compétence à travers une présentation et une analyse des utilisations des différents outils en justifiant leurs choix et leurs actes.
- A minima, il pourra s'agir d'une analyse d'étude de cas réalisée dans le cadre de la formation TIC.



Retour au sommaire

A.1.5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles

Une source est considérée comme professionnelle quand elle a pour origine l'Institution, des organismes professionnels, des pairs, des communautés professionnelles, françaises ou étrangères. (cf. le glossaire)

Pistes pour la formation

- Les sources professionnelles prennent tout leur sens dans le cadre des activités disciplinaires et transversales. La recherche et l'organisation de ces sources doivent être mises en oeuvre prioritairement dans ce cadre en association avec les formateurs documentalistes, notamment pour la méthodologie de recherche et d'organisation.
- La formation doit permettre d'identifier le statut des sources et leur qualité.
- La formation TIC pour sa part peut prendre en charge l'identification des ressources TIC générales, qu'elles soient institutionnelles ou professionnelles : sites institutionnels nationaux, académiques, départementaux, etc. ; sites de formation à distance, auto-formation aux outils, etc.

Activités possibles du stagiaire

Chaque temps de la formation peut être l'occasion de se constituer des ressources professionnelles. Le stagiaire pourra :

- se constituer une arborescence personnelle de ressources professionnelles dans un espace de stockage personnel ou collectif, comprenant des notes, des documents personnels ou collectés parmi des sources professionnelles ;
- construire une webographie dans le cadre de son mémoire professionnel ;
- travailler à la constitution de ces ressources autour d'un travail thématique individuel ou collectif dans une discipline ou une formation transversale ;
- constituer un dossier de marque-pages Internet (favoris) pertinent et organisé en sous-dossiers ;
- réaliser des documents hypertextes organisant des ressources professionnelles ;
- identifier le caractère professionnel des ressources.

Pistes pour l'évaluation

- L'évaluation de cette compétence peut être réalisée en diverses occasions : travaux disciplinaires ou transversaux, mémoire professionnel, formation TIC, etc. Il s'agira de vérifier la qualité et le statut des ressources présentées ainsi que leur organisation.
- Le commentaire des ressources (origine, contenu, intérêt, qualité...) permettra de comprendre les choix et les justifications des stagiaires. La présentation des moyens de recherche mis en oeuvre

éclairera sur leur niveau d'exigence.


- Tous les formateurs et notamment les formateurs documentalistes peuvent participer à cette évaluation.

Supports possibles pour l'évaluation

Les supports ou indicateurs pourront être les suivants :

- une webographie commentée établie pour le mémoire professionnel, une séquence pédagogique, un travail thématique justifiant le caractère professionnel des sources ;
- un document hypertexte pointant vers un ensemble de ressources professionnelles commentées et justifiant le caractère professionnel des sources ;
- un ensemble de signets organisés en dossier ;
- un document d'analyse de ressources proposées.

L'organisation et la présentation se feront à travers les outils TIC, l'environnement numérique de travail, le mémoire, etc.

 Retour au sommaire

A. 2. Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie

Ce domaine illustre la dimension professionnelle du référentiel C2i niveau 2 « enseignant » dont l'acquisition des compétences ne se limite pas à l'année de formation du professeur stagiaire. L'année de formation initiale à l'IUFM est essentielle pour la prise en compte de cette dimension qui prendra tout son sens au cours des années suivantes. La formation initiale permet d'enclencher un processus qui sera conforté notamment au cours des deux premières années de titularisation et ultérieurement dans le cadre de la formation continuée.

Les potentialités des technologies éducatives et le développement des réseaux favorisent la mise en place d'une formation ouverte et à distance aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement scolaire. Il est donc essentiel que les plans de formation des enseignants intègrent

cette dimension.

Comme dans toute formation d'adultes, l'enseignant est amené à poursuivre de manière autonome sa formation, en se référant à la fois aux travaux de recherche, scientifiques et didactiques, et aux ressources produites par les réseaux institutionnels et les communautés disciplinaires ou pédagogiques.

Dans ce domaine, la formation requise relève aussi bien d'une formation disciplinaire que de la formation transversale et fait appel à des activités diverses.

Les modalités d'évaluation des compétences s'appuient essentiellement sur les productions des stagiaires.

A.2.1. Utiliser les ressources en ligne ou des dispositifs de Formation Ouverte et à Distance (FOAD) pour sa formation

Pistes pour la formation

- La formation présentielle est enrichie et accompagnée par l'accès à des ressources, par la mise à disposition de tutoriels ou de modules de FOAD.
- Les dispositifs de formation intègrent une part d'auto-formation, un travail sur des ressources en ligne, la production personnelle ou en groupe, l'échange avec les pairs et les formateurs.
- Pour faciliter la mutualisation, un espace de travail collaboratif est l'élément fédérateur de support des activités mises en œuvre. Il préfigure l'Espace Numérique de Formation à construire.

Activités possibles du stagiaire

On s'appuie en majorité sur les situations réelles de mise à distance de la formation :

- stages sur le terrain,
- stages à l'étranger,
- éloignement géographique des stagiaires.

Le stagiaire doit savoir rapatrier des documents par téléchargement ou récupération sur une plateforme de FOAD.

Pistes pour l'évaluation

Les formateurs utilisent les outils (dispositif de suivi des plates-formes, carnet de bord, portfolio numérique, etc.) qui permettent de recueillir des traces d'activités des stagiaires, qu'elles soient d'actualité ou antérieures à leur entrée en formation.

Supports possibles pour l'évaluation

- L'utilisation avérée de tutoriels ou de ressources en ligne dans le cadre de la formation à l'IUFM.
- Des éléments de rapports de stage ou des comptes-rendus de travaux.



Retour au sommaire

A.2.2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE

Pistes pour la formation

- Dans certaines disciplines où il existe un corpus important de recherches, il est essentiel au cours de la formation de faire découvrir et d'exploiter la diversité des connaissances produites. Dans d'autres secteurs, il faudra se référer à un corpus plus limité et moins spécifique de recherches.

Le domaine couvre la connaissance des enjeux didactiques et pédagogiques, les grandes problématiques de la recherche dans le champ disciplinaire, dans le champ des TICE et dans celui des apprentissages en général.

Activités possibles du stagiaire

Le stagiaire référence et utilise dans ses productions des travaux de recherche pertinents dans les domaines scientifiques, didactiques ou pédagogiques.

Pistes pour l'évaluation

La référence à des travaux de recherche doit être une préoccupation constante des stagiaires. Elle ne peut être évaluée isolément par les formateurs mais s'appuie sur de nombreuses activités de

formation.

Supports possibles pour l'évaluation

- Références à des travaux didactiques et pédagogiques dans les productions écrites (bibliographies et webographies).
- Mémoire professionnel s'il porte sur l'utilisation des TICE ou fait référence aux usages des TICE.



Retour au sommaire

A.2.3. Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement

Le domaine couvert est : la connaissance des enjeux didactiques et pédagogiques dans le champ disciplinaire, dans le champ des TICE et dans celui des apprentissages en général.

Il s'agit ici d'initier une démarche qui doit s'inscrire dans les tâches courantes de l'enseignant.

Pistes pour la formation

- La connaissance et l'identification des réseaux professionnels (réseaux départementaux, académiques, nationaux et francophones) enrichissent et renouvellent les ressources utiles à la formation.
- La communication et les échanges sur les réseaux contribuent à la formation de l'enseignant.
- Dans le cadre des formations, présenter certains forums disciplinaires ou des dispositifs plus généralistes.

Activités possibles du stagiaire

- Il participe régulièrement à une liste de diffusion/discussion ou à un forum dans sa discipline.
- Le stagiaire cite et utilise les principaux réseaux d'échanges concernant sa discipline ou son niveau d'enseignement.

Pistes pour l'évaluation

L'évaluation s'appuiera sur les traces d'activités des stagiaires concernant des listes de diffusion professionnelles. Elle recherchera toutes les références à des sites professionnels proposées par le stagiaire dans le cadre du mémoire professionnel ou des différents travaux effectués au cours de sa formation.

Supports possibles pour l'évaluation

Les productions écrites et numériques qui référencent des sources didactiques et pédagogiques (bibliographie et webographies) :

- mémoire professionnel s'il porte sur l'utilisation des TICE ou fait référence aux usages des TICE ;
- propositions de séquences comportant des références ;
- traces d'utilisation des forums... ;
- portfolio numérique présentant des traces d'activités...



Retour au sommaire

A.3. Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif

La responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif représente un enjeu majeur dans le développement de la professionnalité enseignante. Elle prend une dimension nouvelle avec l'arrivée des réseaux qui accroît considérablement les risques liés à l'exercice du métier d'enseignant et plus encore les risques encourus par les élèves. Il est donc capital que les enseignants soient formés dans ce domaine, pour eux-mêmes et pour être en mesure d'éduquer les élèves qui vont entrer dans la société de l'information.

Cette responsabilité doit s'exercer aussi bien en ce qui concerne la communication interpersonnelle que la publication sur Internet (sites, blocs-notes (blogs), etc.).

Dans ce domaine, la formation requise est transversale et fait appel à des activités formatives variées. Les modalités d'évaluation des compétences pourront aussi être très variables mais on

recherchera prioritairement un lien avec les terrains d'exercices.

A.3.1. S'exprimer et communiquer en s'adapt

Pistes pour la formation

- Il est nécessaire de faire participer l'ensemble des partenaires de la formation, y compris le personnel non enseignant, pour inciter les stagiaires à utiliser les outils les mieux appropriés à la communication visée et en adaptant le mieux possible leur langage.
- Des aides pratiques sur les cadres d'utilisation des outils ainsi que quelques règles de communication pourront participer à la formation, par exemple sous forme optionnelle et/ou par l'auto-formation.

Activités possibles du stagiaire

- Tout au long de son année de formation, le stagiaire va s'exprimer et communiquer avec des formateurs, d'autres stagiaires, l'administration, sa famille, ses amis... ; c'est par ces actes de communication que le stagiaire sera à la fois formé et, pour une part, évalué.
- Les outils et leurs cadres d'utilisation doivent être variés et porter sur les usages les plus courants.

Pistes pour l'évaluation

- Les actes de communication à distance ne peuvent dans leur totalité donner lieu à une évaluation pour des raisons éthiques et juridiques : on ne peut avoir un accès direct qu'à des données restant dans le cadre professionnel ; cependant, sur la base d'un contrat avec les stagiaires, des actes de communication relevant de la sphère privée ou externe pourront être pris en compte dans l'évaluation.
- Il ne peut s'agir ici de réaliser une évaluation ponctuelle mais bien que le stagiaire fasse la preuve qu'il est capable d'utiliser correctement et à bon escient les différents outils de communication dont il devra faire un usage fréquent.


De ce point de vue, l'évaluation pourra se présenter comme une évaluation en creux :

- à partir du moment où aucun correspondant n'aura fait de remarques, la compétence sera validée ;

- au cas où des dysfonctionnements apparaîtraient, le stagiaire devra faire la preuve de sa capacité à adapter sa communication aux différents destinataires.

Supports possibles pour l'évaluation

L'ensemble des échanges que le stagiaire rendra accessibles aux différents acteurs de la formation, à partir d'une contractualisation écrite.

 Retour au sommaire

A.3.2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment :

- **la recherche et les critères de contrôle de validité des informations,**
- **la sécurité informatique,**
- **le filtrage Internet.**

Pistes pour la formation

Les trois points de cet item sont en fait de natures très différentes.

- Le premier point relève d'extensions d'une attitude et de savoir-faire généraux qui peuvent en partie être acquis en dehors d'un espace numérique. Les documentalistes ainsi que les formateurs travaillant sur l'éducation aux médias peuvent apporter leur concours à la formation des stagiaires sur ce point.
- La sécurité informatique et le filtrage Internet recourent des aspects très variés liant technique et responsabilité professionnelle. Quels sont les risques liés aux virus, aux vers, aux chevaux de Troie, etc. dans l'exercice de sa profession ?
- Le filtrage Internet devient une nécessité institutionnelle mais, en même temps, le stagiaire doit pouvoir apprendre aux élèves que des sites sont inappropriés, il doit aussi évaluer les effets du filtrage qui peut parfois gêner la recherche dans certains domaines.

Les formateurs compétents dispenseront une formation spécifique sur ces deux derniers points en présentiel ou à distance.

Activités possibles du stagiaire

- Concernant le premier point le stagiaire doit apprendre aux élèves à avoir un regard critique lors des séquences mettant en œuvre des recherches d'information. C'est à l'occasion de différentes séquences qu'il devra faire la preuve que cette préoccupation est permanente.
- Lors d'une préparation, identifier a priori l'incidence des dispositifs de sécurité et de filtrage mis en place dans l'école ou l'établissement sur les conditions de réalisation d'une séquence mobilisant les TICE.
- Lors d'un stage, repérer et identifier les dispositifs de sécurité et de filtrage mis en place.

Pistes pour l'évaluation

Le stagiaire montre dans des documents comportant des préparations et des analyses de séquences :

- qu'il a été vigilant concernant la validité des informations,
- qu'il a mis en œuvre des stratégies concernant la sécurité informatique,
- qu'il a anticipé sur les avantages et les inconvénients du filtrage Internet en l'adaptant aux nécessités de ses objectifs.

Supports possibles pour l'évaluation

- Préparations et analyses de séquences de classe.
- Document présentant les dispositifs de sécurité et de filtrage de l'école ou de l'établissement lieu de stage.
- Mémoire professionnel abordant ce thème.



Retour au sommaire

A.3.3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle et citoyenne des TICE concernant la protection des libertés individuelles et de la sécurité des personnes, notamment :

- *la protection des mineurs,*
- *la confidentialité des données,*
- *la propriété intellectuelle,*
- *le droit à l'image.*

Pistes pour la formation

- Le caractère pointu des données concernant cet item oblige à mettre en place un ensemble composé de cours et d'auto-formation.
- En outre, on signalera à toute occasion les problèmes de responsabilité professionnelle posés par les différentes activités que le stagiaire conduit ou observe.

Activités possibles du stagiaire

- Études de cas incitant à la lecture de textes de différentes natures ciblés pour l'éducation (en particulier les publications sur les sites du MEN).
- Constitution d'une webographie.
- Étude de cas réels rencontrés en stages ou simulés.
- Rédaction de documents explicitant les cas rencontrés, analysant les risques encourus par le professeur et par les élèves et apportant des débuts de solutions aux problèmes de droit, de protection et d'éthique soulevés.
- Mise en œuvre lors de prise de vues d'élèves d'une démarche de demande circonstanciée aux parents.

Pistes pour l'évaluation

Cette compétence et ses formes d'acquisition amènent à privilégier le recours à un contrôle des connaissances (QCM ou autre) et à leur mise en œuvre dans des situations réelles ou virtuelles parfaitement décrites.

Supports possibles pour l'évaluation

- Questionnaires divers.
- Analyses de séquences.
- Productions à distance.
- Mémoire professionnel,
- etc.



Retour au sommaire

A.3.4. Respecter et faire respecter la charte d'usage de l'établissement, dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté

Pistes pour la formation

- L'importance d'une charte d'établissement ou d'école échappe souvent aux enseignants. Il sera nécessaire en formation de montrer à diverses occasions les inconvénients d'une absence de charte ou de son non-respect. On pourra à cet effet utiliser la charte commentée proposée sur le site Educnet : <[http //www.educnet.education.fr/chrge/charteproject.pdf](http://www.educnet.education.fr/chrge/charteproject.pdf)>, mais aussi d'autres chartes présentées sur des sites académiques.
- Il y a lieu aussi de sensibiliser les jeunes enseignants à leur devoir de fonctionnaire : respecter les textes, et en particulier celui du BO n°9 du 26 février 2004 rendant obligatoire la mise en place d'une charte dans les écoles et les établissements scolaires.

Activités possibles du stagiaire

- Le stagiaire identifie un ou plusieurs articles de la charte de l'établissement risquant d'être transgressés au cours d'une activité menée en classe. Il les consigne dans sa fiche de préparation

ou dans son analyse de séquence.

- Dans le cas où un stagiaire constate l'absence de charte, dans une école ou un établissement de stage, il rencontre les collègues, les responsables et leur présente un modèle de charte et l'intérêt d'en avoir une ; il rend compte de cette activité auprès du formateur responsable.

Pistes pour l'évaluation

- L'évaluation s'appuiera sur des descriptions du stagiaire présentant son travail relatif à la charte au cours de son cursus.

- Faute de pouvoir recueillir des éléments pertinents lors de ses stages, le professeur stagiaire pourra travailler sur la charte de l'IUFM.

Supports possibles pour l'évaluation

- Une fiche de préparation et d'analyse de séquence faisant référence à la charte.

- Tout document, y compris le mémoire professionnel, mettant en évidence l'activité du stagiaire dans ce domaine.



[Retour au sommaire](#)

B. Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique

Si les TIC constituent un vaste et nouveau champ de connaissances et de compétences dans l'enseignement, depuis l'école jusqu'à l'université, elles ne forment pas, sauf cas particulier, une discipline supplémentaire.

Les élèves doivent se les approprier au travers d'un ensemble d'activités qui mettent en œuvre ces connaissances et compétences dans les différentes disciplines.

Du côté de l'enseignant, elles acquièrent ainsi le statut de TICE : de l'enseignement purement technologique à l'intégration dans les pratiques pédagogiques, le pas doit être franchi pour donner aux TIC à la fois leur caractère transversal et leur finalisation dans des actes précis de la vie ; ici dans des apprentissages qui pour être d'abord disciplinaires n'en ont pas moins une grande portée éducative.

C'est par la mise au point de nouvelles pratiques pédagogiques que l'on permettra aux élèves d'acquérir les compétences définies dans les B2i en même temps que des conceptions d'usages orientés vers la formation de l'individu et des relations sociales citoyennes.

Si les disciplines ne s'inscrivent pas, pour des raisons historiques, de la même manière dans ce processus, il est nécessaire de bien penser que la seule utilisation disciplinaire ou la seule utilisation technologique, ne peuvent conduire l'enseignant à l'acquisition des compétences du C2i2e.

B.1. Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif

Les nouveaux usages induits par l'introduction des réseaux dans tous les contextes professionnels de l'enseignant, favorisent de nouvelles formes de médiation, d'accompagnement, d'organisation, de production, de gestion des tâches, de régulation, d'évaluation et d'apprentissage.

L'introduction dans la classe de ces modalités de travail collaboratif via les réseaux et les outils informatiques se justifie par la nécessaire formation du futur citoyen qui, dans sa vie personnelle et professionnelle, devra maîtriser ces outils et ces démarches de travail en réseau, largement diffusés dans tous les secteurs d'activités.

Dans sa pratique de classe, l'enseignant doit donc mettre en place des situations de travail et d'apprentissage collaboratif et accompagner ses élèves dans le cadre de projets interdisciplinaires ou transversaux.

Dans l'exercice de son métier, il est également amené aujourd'hui à travailler en réseau, avec ses collègues et plus largement les acteurs et partenaires de l'école, de l'établissement.

Enfin, dans le cadre de sa formation professionnelle initiale et continue, l'enseignant est d'ors et déjà confronté à des méthodes de travail en équipe, des démarches de projet, fondées sur l'échange, la négociation, la production collective. Ces pratiques favorisent aussi le développement des compétences nécessaires pour se former tout au long de la vie (domaine A2).

B.1.1. Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique

Le travail collaboratif devient l'une des modalités incontournables de la formation. On pourra considérer que le degré d'exigence sera fonction du développement de cette modalité dans l'IUFM.

Pistes pour la formation

Dans toutes les composantes de la formation, la mise en place d'activités mobilisant les outils TIC de travail collaboratif (espaces partagés, plate-formes, listes de diffusion, bureau virtuel, ENT, etc.), doit permettre la production et la mutualisation de ressources tout en favorisant les démarches de travail en équipe. Cette compétence sera développée notamment à l'occasion de :

- la conception de séquences pédagogiques, l'analyse collective de leur mise en œuvre (domaines de compétence B2 et B3),
- la préparation des stages, la gestion interactive de l'alternance, l'accompagnement de la rédaction du mémoire.

Activités possibles du stagiaire

Les activités les plus significatives à mettre en place seront :

- la production, la mutualisation et la mise en ligne de documents, de ressources pédagogiques nécessaires pour la formation,
- la préparation des stages, le mémoire professionnel,
- la participation à l'alimentation d'une base de données commune.

Pistes pour l'évaluation

- Il s'agira :
- d'évaluer la participation effective du stagiaire et son degré d'engagement dans les activités initiées par les formateurs,
- d'évaluer cette compétence au travers de l'évaluation plus globale d'une activité collective visant la conception d'une situation d'apprentissage, la conduite d'un projet interdisciplinaire, ou dans le cadre d'une dominante (PE2).

- L'implication de tous les formateurs dans le processus d'évaluation est indispensable
- Il sera nécessaire de tenir compte de la disponibilité des outils techniques auquel le stagiaire peut avoir accès.

Supports possibles pour l'évaluation

L'évaluation pourra s'appuyer sur les supports ou indicateurs suivants :

- le nombre et qualité des ressources mutualisées,
- une production écrite : réflexion sur les usages d'un espace collaboratif, d'un réseau pédagogique, pour déposer des documents,
- un recueil de données de travaux individuels et collectifs tout au long de l'année, dans un « portfolio », un dossier de suivi.



Retour au sommaire

B.1.2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives

Cette compétence met en jeu la méthodologie de projet, et les savoirs et savoir-faire minimaux qui y sont liés, notamment l'organisation, la planification des tâches, le respect des consignes, les modalités d'accompagnement.

Pistes pour la formation

- Les activités proposées en formation, auxquelles sont confrontés les stagiaires, sont pour une bonne part transférables en situation de classe avec des élèves (voir B1-3).
- Elles peuvent être mises en œuvre dans les formations disciplinaires, les espaces interdisciplinaires, les dominantes, et à l'occasion de la rédaction du mémoire.
- Le développement de cette compétence est favorisé par la mise en œuvre d'un environnement de formation donnant accès à des espaces partagés, une plate-forme disposant de fonctionnalités collaboratives, ou les services d'un ENT, etc.

Activités possibles du stagiaire

Tout type d'activité collective, mise en œuvre et rapportée, mobilisant des outils de travail collaboratif, dans le cadre des enseignements ou en stage, telle que :

- la contribution à une production collective, disciplinaire, interdisciplinaire ou transversale,
- la participation à des étapes de travail collectif, lors de la rédaction du mémoire professionnel,
- la participation à un projet au sein d'une équipe pédagogique, sur le lieu du stage (exemple : mise en place du B2i école, en lien avec ses collègues et le coordinateur TICE de circonscription).

Pistes pour l'évaluation

- Cette compétence sera évaluée le plus souvent au travers d'une évaluation plus globale d'activités collectives dans le cadre d'un projet disciplinaire, transversal, interdisciplinaire, ou d'une dominante (PE2).
- Tous les formateurs impliqués dans ces projets ou ces dispositifs peuvent être amenés à évaluer cette compétence.

Supports possibles pour l'évaluation

Les supports ou indicateurs pourront être les suivants :

- les productions issues d'un projet collectif, ayant mobilisé des outils de travail collaboratif, organisé dans le cadre des formations et des enseignements (projet interdisciplinaire, dominante...);
- les présentations et les descriptifs d'activités déposés dans un dossier de suivi, un portfolio ;
- une production écrite : synthèse réflexive, critique, insérée dans un portfolio ; dans certains cas le mémoire professionnel en fonction de la problématique traitée.



Retour au sommaire

B.1.3. Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires

Pistes pour la formation

- Cette compétence met en jeu les méthodologies de recherche et de traitement de l'information, mobilisées dans le cadre de projets ou dispositifs transversaux et interdisciplinaires (PPCP, B2i, échanges internationaux, classes transplantées, etc.) :
- elle nécessite des apports de formation sur la méthodologie de recherche avec la contribution des formateurs documentalistes ;
- elle suppose l'organisation en formation de travaux en équipes transversales.
- A l'instar de l'item B1-2, les activités mises en place pour la formation sont largement transférables en situation de classe.

Activités possibles du stagiaire

Cette compétence pourra être mobilisée dans le cadre des enseignements et lors des activités suivantes :

- la conduite, dans le cadre de la formation, d'activités de recherche documentaire, au service d'un projet collectif transversal ou interdisciplinaire.
- la conception de situations de recherche d'information pour des élèves en tenant compte notamment des exigences d'une utilisation professionnelle et citoyenne des TICE (compétence associée A3), et des critères de contrôle de validité des informations (compétence A2).

Pistes pour l'évaluation

- En dehors d'une évaluation qui peut porter sur des projets spécifiques, cette compétence peut être évaluée selon les modalités ordinaires d'évaluation des enseignements et des stages.
- Dans certains cas, elle peut être articulée aux domaines B2 et B3.
- Les formateurs documentalistes sont nécessairement associés à cette évaluation.

Supports possibles pour l'évaluation

- Les supports ou indicateurs pourront être les suivants :

- un compte-rendu de participation à un projet interdisciplinaire (PPCP, B2I, etc.) ;
- les présentations et les descriptifs d'activités de recherche, de productions d'élèves, déposés dans un dossier de suivi, un portfolio.
- A minima, l'évaluation aura lieu dans le cadre des enseignements.



Retour au sommaire

B.2. Conception, préparation, analyse, évaluation de contenus d'enseignement

Un axe majeur de la formation initiale des professeurs stagiaires est l'élaboration d'une réflexion didactique et pédagogique qui prend appui sur les programmes et les spécificités des disciplines. L'usage des TICE devra s'y intégrer et s'y voir attribuer une place conséquente. Il s'agira de connaître la diversité des outils, d'évaluer la pertinence de leur utilisation, d'envisager la diversité de leurs apports pour les apprentissages disciplinaires et transversaux.

Les professeurs stagiaires devront ainsi découvrir la multiplicité des usages et des apports des TICE afin de dépasser le premier argument généralement cité : la motivation des élèves. La formation s'attachera à permettre aux professeurs stagiaires d'effectuer une étude des ressources disponibles, d'imaginer des séquences intégrant l'utilisation des outils et ressources numériques. Pour certaines spécialités (documentation, CPE), la mise en œuvre concernera d'autres situations professionnelles impliquant les élèves.

L'usage des TICE sera ainsi introduit dans des situations traditionnelles d'enseignement, mais sera également le support de pratiques innovantes : approche individualisée des apprentissages, travaux collectifs, communication de groupe, formes d'extension de l'apprentissage en dehors de la classe... De nombreux moments de la formation des professeurs stagiaires permettent de travailler les compétences B2. L'utilisation d'une plate-forme de formation favorise la mutualisation des documents et les échanges (commentaires, forums). Le travail de groupe est de nature à permettre aux professeurs stagiaires d'expérimenter de nouveaux modes d'enseignement qu'ils peuvent ensuite transposer dans la classe.

On s'efforcera en cours de formation de lier le plus souvent possible les compétences de conception et d'analyse (B2) avec les compétences de mise en œuvre dans la classe (B3).

B.2.1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE

Pistes pour la formation

- Dans sa pratique quotidienne, l'enseignant est confronté à de nombreuses situations où peut se poser la question de l'intérêt de l'introduction des TIC. Il importe de permettre aux stagiaires d'acquérir des repères et des modes de décision pour effectuer un choix didactique et pédagogique justifié.
- Le formateur dispose de moments privilégiés pour favoriser ces acquis :
- préparation des différents stages ;
- observation des pratiques pendant les stages en situation ;
- élaboration de séquences.
- Cette formation prendra une dimension réflexive sous la forme d'analyse de pratique en présentiel ou à l'occasion des échanges formatifs sur les plates-formes.

Activités possibles du stagiaire

- Afin d'être en mesure de déterminer la pertinence de l'usage des TICE selon les séances considérées, le stagiaire devra :
- repérer dans les programmes disciplinaires les temps d'apprentissage propices à cet usage dans la progression annuelle ;
- cerner le type d'activités adéquates ;
- justifier son choix par une argumentation didactique et pédagogique.
- Il préparera au cours de l'année quelques séances intégrant l'usage des TICE ; pour cela, il s'appuiera sur une démarche de recherche des ressources disponibles ou sur des ressources mises à sa disposition dans le cadre de la formation.

Pistes pour l'évaluation

- L'évaluateur cherchera à mesurer la capacité du stagiaire à identifier des situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE et à justifier ses choix :
- il peut s'appuyer sur l'analyse de fiches de préparation de séquences élaborées par le stagiaire ;
- il peut également effectuer une évaluation ponctuelle dans le cadre d'une observation de séance.
- Les temps d'analyse de pratiques en présentiel ou sur plate-forme de formation peuvent également constituer un cadre pour cette évaluation.
- Cette compétence peut être intégrée à une évaluation plus globale à l'occasion d'une activité collective relevant d'un projet.

Supports possibles pour l'évaluation

- L'évaluation s'appuie sur les supports disponibles issus de la pratique quotidienne du stagiaire :
- elle prend en compte des documents de préparation de séances, des exercices de formation et des documents réflexifs (analyses de pratique, compte rendu de séance, traces d'échanges sur la plate-forme) ;
- elle peut également s'appuyer sur les avis contenus dans les comptes-rendus de visite.
- Le mémoire peut permettre une évaluation de la compétence.



Retour au sommaire

B.2.2. Concevoir des situations d'apprentissage mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de la classe

L'aptitude du stagiaire à concevoir des situations d'apprentissage mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné et au niveau de classe passe par la connaissance et la maîtrise des logiciels considérés d'une part, des démarches permises par les programmes et les capacités des élèves d'autre part. La mise en œuvre de démarches didactiques spécifiques à la discipline, au domaine enseigné et au public concerné constitue un des actes professionnels majeurs de l'enseignant. L'ensemble des temps de formation didactiques et pédagogiques y concourt.

Pistes pour la formation

- Les formateurs centreront la formation sur les usages disciplinaires possibles des logiciels généraux ainsi que sur une présentation d'une sélection de logiciels spécifiques à la discipline.
- Le stagiaire complétera sa connaissance des logiciels spécifiques par une auto-formation dont l'objectif sera l'approfondissement de la connaissance manipulative de logiciels présentés en formation mais aussi la découverte d'autres logiciels.

Activités possibles du stagiaire

- Il est mis en situation de pratique des logiciels présentés.
- Il complète ses connaissances par une recherche et une pratique individuelle ou collective.
- Il conçoit des séances comprenant des situations d'apprentissage mettant en œuvre un des logiciels dont il a acquis la maîtrise.
- Il amorce une réflexion sur les apports liés à l'utilisation de ces logiciels spécialisés ; la préparation comme l'analyse de séquences et de séances en constitue le cadre.

Pistes pour l'évaluation

- Le stagiaire devra montrer qu'il est apte à mettre en relation les possibilités offertes par des logiciels généraux avec les objectifs d'apprentissage et la didactique de la discipline.
- Il devra également témoigner de sa connaissance de quelques logiciels spécialisés dans la discipline.
- Il devra enfin intégrer cette compétence dans la conception d'une séance.
- L'évaluation peut également être ponctuelle dans le cadre d'une observation de séance.
- Les temps d'analyse de pratiques en présentiel ou sur plate-forme de formation peuvent également constituer un cadre pour cette évaluation.
- Cette compétence peut être intégrée à une évaluation plus globale à l'occasion d'une activité collective relevant d'un projet.

Supports possibles pour l'évaluation

L'évaluation s'appuie sur les supports disponibles issus de la pratique quotidienne du stagiaire :

- fiches de préparation de séquences,
- documents de préparation de séances,
- exercices de formation,
- observation de séance et avis contenus dans les comptes-rendus de visite,
- documents réflexifs (analyse de pratiques, compte rendu de séance, traces d'échanges sur la plate-forme).
- Le mémoire peut permettre une évaluation de la compétence.



Retour au sommaire

B.2.3. Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et média utilisables et leurs modalités d'utilisation

Cette compétence est subordonnée à l'acquisition des deux compétences précédentes.

Il s'agit, après s'être assuré de la capacité du stagiaire à identifier des situations d'apprentissage pertinentes pour l'usage des TICE et de sa connaissance, au moins partielle, des utilisations disciplinaires des logiciels généraux comme de quelques logiciels spécifiques, de lui permettre d'envisager la diversité des outils multimédias afin qu'il soit en mesure d'opérer des choix en fonction de ses objectifs d'enseignement.

Pistes pour la formation

- Les formateurs conduiront une réflexion sur les apports respectifs des outils existant dans une démarche didactique et pédagogique.
- Cette réflexion est enrichie par l'expérience liée à la mise en œuvre dans le cadre de la classe.

Activités possibles du stagiaire

- Le stagiaire construit des scénarios pédagogiques utilisant les différents supports existants dont il acquiert progressivement la maîtrise technique.
- Dans ce cadre :
- il met en relation l'utilisation des supports et les besoins liés à différentes situations d'apprentissage ;
- il analyse et justifie les choix opérés.

Pistes possibles pour l'évaluation

Les évaluateurs chercheront à mesurer, en même temps que la maîtrise technique des supports, la pertinence didactique et pédagogique de leur utilisation :

- ils s'appuient sur les conceptions de scénarios de séquences (a minima d'une séance) ;
- ils peuvent également effectuer une évaluation ponctuelle dans le cadre d'une observation de séance ;
- les temps d'analyse de pratiques en présentiel ou sur une plate-forme de formation peuvent également constituer un cadre pour cette évaluation.

Supports possibles pour l'évaluation

- Tous les documents relatifs à l'élaboration d'un scénario pédagogique constituent des supports à l'évaluation de cette compétence.
- Elle peut également s'appuyer sur les avis contenus dans les comptes-rendus de visite.



Retour au sommaire

B.2.4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication

Les règles de la communication visées ici concernent essentiellement la prise en compte des niveaux de compréhension et d'expression des publics enseignés : la diversité pointée concerne tant les niveaux d'enseignements que des publics hétérogènes et des publics particuliers du fait de handicaps divers. Au-delà d'une application au champ des TICE de compétences mises en œuvre généralement en tant que pédagogue, il s'agit bien de comprendre l'extension des problèmes de communication allant jusqu'à des adaptations visuelles (taille des caractères) et sonores, etc.

Pistes pour la formation

- Les formateurs mettront à profit la conception de documents numériques dans le cadre de l'élaboration de scénarios pédagogiques pour en décliner la forme et l'usage selon le public concerné et l'objectif poursuivi.
- Les thématiques récurrentes dans les programmes des écoles, des collèges et des lycées doivent être explicitement reprises pour construire des documents qui favorisent la mise en œuvre d'une progressivité des apprentissages et des pédagogies différenciées.
- Le formateur montrera la pertinence et l'efficacité de l'usage des TICE dans cet objectif.

Activités possibles du stagiaire

- Il applique les règles de différenciation au cours d'exercices proposés par le formateur et dans le cadre de sa pratique quotidienne.
- Il conçoit des documents numériques (adaptés à différents publics d'élèves) respectueux des règles de la communication différenciée pour l'adaptation à des publics particuliers d'élèves.
- Le formateur peut lui demander de décliner un document numérique qu'il a conçu selon deux ou trois niveaux de classe.
- Il peut également lui demander d'utiliser les possibilités des TICE pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves d'une même classe dans le cadre d'une pédagogie différenciée (élèves nouvellement arrivés en France, élèves intellectuellement précoces, élèves en situation de handicap, élèves à besoins particuliers).

Pistes pour l'évaluation

- L'évaluation s'efforcera de mettre en évidence des acquis certains pour les cas simples de

différenciation (même support pour différents niveaux) et au moins la compréhension d'une plus grande nécessité de diversification pour des situations particulières.

Supports possibles pour l'évaluation

- Elle s'appuie sur les supports rendus disponibles par la formation ou la pratique quotidienne du stagiaire :
- documents de préparation de séances,
- exercices de formation et documents réflexifs (analyse de pratique, compte rendu de séance, traces d'échanges sur la plate-forme).
- Elle peut également s'appuyer sur les avis contenus dans les comptes-rendus de visite.
- Le mémoire peut permettre une évaluation de la compétence.



Retour au sommaire

B.3. Mise en oeuvre pédagogique

La mise en oeuvre pédagogique des TICE touche au "cœur du métier". Elle offre une diversification des supports d'apprentissage ; elle intègre et donne sens aux autres domaines de compétences.

Dans la plupart des cas, il s'agira d'une utilisation en classe. Pour certaines spécialités (documentation, CPE.), la mise en œuvre concernera d'autres situations professionnelles impliquant les élèves. On exploitera des situations d'usage collectif sous la direction du professeur, à l'aide d'un système de vidéo projection ou d'un tableau blanc interactif et des situations où les élèves sont "aux commandes" : salle informatique, ordinateurs de fond de classe, ateliers, cartables numériques...

Le domaine s'inscrit dans un référentiel "métier" avec des compétences dont l'acquisition doit être pensée sur le long terme. Ainsi, les utilisations pourront être peu ambitieuses dans un premier temps, mais il faudra être attentif à leur contribution aux apprentissages des élèves, apprentissages disciplinaires et transversaux et aux possibilités que les TICE offrent pour l'accompagnement des élèves : développement de l'autonomie, projets.

La pertinence des usages s'appréciera certes au plan de l'apport aux savoirs disciplinaires et

transversaux (B2i, citoyenneté, maîtrise de la langue...) mais il s'agira également pour le professeur d'accompagner les élèves vers l'usage au quotidien des technologies numériques.

Les compétences du domaine s'exercent dans l'activité réelle du stagiaire, le stage en responsabilité sera donc privilégié, mais d'autres temps de professionnalisation pourront être exploités. Actuellement, il s'agit le plus souvent d'enseignement en présentiel. Dans l'avenir, les activités à distance vont se développer et constituer un lieu intéressant de mise en œuvre de ces compétences.

L'évaluation des compétences dans ce domaine concerne l'ensemble des différents formateurs intervenant dans la formation professionnelle.

B.3.1. Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : travail collectif, individualisé, petits groupes ; recherche documentaire

Pistes pour la formation

- La mobilisation de cette compétence se fera à travers des séquences mises en œuvre dans la classe. Ces séquences, formellement pensées avec les TIC (domaine B2), seront construites en s'appuyant sur des apports pédagogiques relatifs aux questions soulevées par ces différentes situations d'apprentissage.
- La mise en place, dans le cadre d'un grand nombre d'activités de formation, de situations d'apprentissages variées tirant parti des TIC permettra d'illustrer ce que vise cette compétence. Le transfert des situations de formation vers des situations d'enseignement sera ainsi favorisé.
- Une analyse de pratiques professionnelles sur de telles séquences permettra de mesurer le bien-fondé des différentes situations.

Activités possibles du stagiaire

- Dans le cadre de sa formation et de la construction de séquences d'apprentissage, le stagiaire identifiera et s'appropriera les différentes situations d'apprentissage possibles et il pourra en dresser une typologie argumentée en explicitant pour chacune d'elle le potentiel des TIC.
- Il mettra en place au cours de ses stages en responsabilité des situations d'apprentissage appuyées sur des recherches documentaires et des situations pédagogiques variées.

- Il analysera ses propres mises en oeuvre ou, à défaut, des études de cas comme les situations de formations.

Il est important que le professeur stagiaire puisse se confronter aux contraintes d'une utilisation des TICE en classe dans sa pratique en responsabilité comme pour tous les items de ce domaine. Les dérogations à cette règle devront être rares et motivées. Dans ce cas, un travail en binôme ou l'observation d'un des professeurs stagiaires en situation d'utiliser les TICE dans sa classe, devrait permettre cette confrontation.

Pistes pour l'évaluation.

- S'agissant de compétences s'inscrivant dans un référentiel métier, l'évaluation portera sur l'analyse critique d'une activité réalisée plutôt que sur l'activité elle-même.
- L'observation directe d'une situation mise en place et l'entretien qui la suit, appuyés sur l'utilisation d'une grille spécifique d'analyse, permettra l'évaluation de cette compétence.
- A défaut, l'évaluation pourra prendre appui sur une étude de cas comme l'analyse d'une séance en classe filmée.
- Dans l'évaluation, on recherchera l'adaptation du dispositif (pédagogique et technique) aux objectifs visés.
- Toutes les personnes effectuant le suivi (formateurs IUFM, , conseillers pédagogiques du premier degré et du 2nd degré, maîtres formateurs, directeurs de mémoire...) ont vocation à être évaluateurs.

Supports possibles pour l'évaluation.

- Mise en oeuvre de une ou plusieurs séquences (séances préparées et validées dans le domaine B2) appuyées sur de la recherche documentaire mettant en scène des situations pédagogiques variées.
- Analyse critique d'une séance mise en oeuvre en classe avec bilan évaluatif par le stagiaire de l'apport des TICE dans la situation d'apprentissage.
- Étude d'un cas proposé (séance en classe filmée par exemple).



Retour au sommaire

B.3.2. Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours

Une séance d'apprentissage comporte différentes phases (orale, écrite) et peut-être conduite selon différentes modalités (individuel, collectif, petit groupe...) et en alternance. La mobilisation des TIC apporte un élément complémentaire dans la palette de l'enseignant : il est important de les intégrer aujourd'hui dans cette alternance de phases et de modalités.

Pistes pour la formation

- Toujours dans un esprit d'"homologie", les formations IUFM devront tirer parti des TICE dans des situations variées chaque fois que leur usage est pertinent, fournissant ainsi des références d'usage quant à la gestion de l'alternance. Il est important de dépasser les séances spécifiques TICE.
- La "variable TICE" devra être intégrée à toutes les analyses, didactiques ou générales, de situation d'apprentissage.

Activités possibles du stagiaire

- Mettre en oeuvre avec des élèves une séance pédagogique qui fait appel à l'alternance entre modalités habituelles et utilisation des TIC.
- A défaut, l'observation lors d'un stage de pratique accompagnée donnant lieu à la rédaction d'une analyse permettra de mobiliser la compétence.
- Dans tous les cas, il sera bon que le stagiaire justifie la complémentarité des temps de travail qu'il mobilise avec et sans les TICE.

Pistes pour l'évaluation

- Les activités donnant lieu à évaluation seront effectuées soit à partir d'une séance en classe, soit à partir d'une étude de cas en vidéo-formation.
- Deux indicateurs principaux peuvent être retenus :
- la justification de l'utilisation ou de la non-utilisation des TICE ;

- la gestion de l'alternance et la pertinence des différents temps en termes de facilité d'exécution (passage d'un dispositif à l'autre, de perte ou de gain de temps, de re-mobilisation des élèves, etc.).
- On tiendra compte dans les exigences des réalités du terrain, notamment pour le premier degré où les conditions matérielles peuvent influencer fortement la gestion de l'alternance.

Supports possibles pour l'évaluation

- Une mise en œuvre de situations d'apprentissages en classe alternant des temps avec les TICE et des temps sans les TICE, observée et évaluée par un formateur/évaluateur reconnu, lors d'un stage.
- Tout type de documents ou d'activités orales rendant compte d'une analyse critique d'une mise en œuvre.
- Une analyse de pratiques professionnelles faisant référence à de telles situations pédagogiques.
- Le mémoire professionnel, si celui-ci propose une analyse de ce type.



Retour au sommaire

B.3.3. Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance

- *C'est l'occasion de fixer des enjeux particuliers et de prendre connaissance du métier d'enseignement dans son ensemble et des adaptations constantes des pratiques pédagogiques.*
- *L'amplitude de cet item dans la diversité visée et dans la variation des mises en œuvre demande une approche modeste dans le cadre de la formation initiale. Dans la plupart des cas, des intentions argumentées permettront d'observer cette compétence.*

Pistes pour la formation.

- Le formateur aidera le stagiaire à identifier les indicateurs permettant de valider sa préparation en matière de différenciation et d'adaptation aux élèves et aux conditions possibles de travail. La place de l'élève doit être importante.

- Dans le cadre des apprentissage d'outils, il sera nécessaire de faire découvrir aux stagiaires les logiciels de soutien, d'évaluation, de remédiation et éventuellement les principaux matériels interactifs didactiques actuels.

Activités possibles du stagiaire.

- Mettre en œuvre un dispositif pédagogique tenant compte de la diversité d'un public.
- Justifier et analyser les choix opérés parmi les possibilités de différenciation pédagogique menée grâce aux TIC.
- Intégrer dans une séquence pédagogique des outils spécifiques d'aide et de différenciation.

Les pistes pour l'évaluation.

- Les activités donnant lieu à évaluation pourront être effectuées soit à partir d'une séance en classe, soit à partir d'une étude de cas en vidéo-formation, soit lors de la conception ou l'analyse d'une séquence d'apprentissage où le stagiaire argumentera sur l'adaptation des contenus et modalités de gestion au public.
- Au-delà de la variété des moyens, on recherchera la prise en compte réelle du public.

Supports possibles pour l'évaluation

- A partir des productions réalisées par les élèves dans le cadre d'une mise en œuvre en classe, il sera possible de vérifier l'adéquation entre les besoins de l'élève et la réponse apportée par l'enseignant dans le cadre de la différenciation pédagogique.
- Plus simplement, une mise en œuvre de situations d'apprentissages offrant des dispositifs variés en fonction des élèves, observée et évaluée par un formateur/évaluateur reconnu en stage.
- Une analyse écrite ou orale justifiant des choix opérés dans la conception et la mise en œuvre d'un dispositif multimodal pour un public varié.



Retour au sommaire

B.3.4. Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche

d'information

Les pistes pour la formation

- Dans la formation à l'IUFM (didactique et pédagogie, sciences sociales et humaines, générale...), des situations d'usage des TICE seront mises en place dans un esprit d'"homologie" entre la formation et la situation de classe. Une analyse critique d'usages s'appuyant sur des traces d'activités d'élèves devra mettre en avant la méthodologie d'accompagnement.
- La recherche documentaire visera à faire préparer par le stagiaire des listes de sites, des signets pour une utilisation dans le cadre des stages.
- Sur le terrain de stage, il faudra veiller à faire intervenir tous les formateurs et personnes susceptibles d'accompagner le professeur stagiaire dans son projet d'usage des TICE : conseillers pédagogiques du 2nd degré, maîtres formateurs, mais aussi documentalistes et autres personnes ressources.
- Le stagiaire devra avoir eu des temps de découverte, d'analyse et d'exploitation pour une future utilisation en stage d'outils favorisant un travail méthodologique (traitement de texte, publication, favoris, etc.).

Activités possibles du stagiaire

- Mise en place de situations de production ou de recherche d'informations en fonction des objectifs d'apprentissage d'une classe. L'articulation avec les autres formes de travail devra être motivée.
- Dans ces situations, il pourra s'appuyer sur des logiciels de communication, d'évaluation voire de conduite de projet. Il fera appel au CDI.
- Par ailleurs, le stagiaire participera à des activités de production et de recherche d'informations dans le cadre de la formation qu'elle soit disciplinaire ou transversale.

Pistes pour l'évaluation

- L'observation directe d'une situation mise en place permettra l'évaluation de cette compétence.
- Au cas où l'observation ne serait pas possible, l'étude de cas d'une situation de production et de recherche d'informations présentant un dispositif et des productions concrètes d'élèves pourra

servir de base à l'évaluation.

- On recherchera dans cette compétence la capacité à accompagner des élèves dans ce travail (technique, méthodologie) tout en favorisant leur autonomie.

Supports possibles pour l'évaluation

- La mise en oeuvre d'une activité de recherche et de production d'informations et la production des élèves.

- L'analyse orale ou écrite d'une situation mise en oeuvre ou d'une étude de cas proposée.

- A minima, l'explicitation d'un dispositif prévu.



Retour au sommaire

B.3.5. Anticiper et savoir réagir face à un incident technique

Ce savoir-faire, même s'il est plus déterminant avec les nouvelles technologies, est avant tout un savoir-faire professionnel de base exigible y compris en dehors de l'utilisation des TICE.

Les pistes pour la formation

- Au cours des activités de formation à l'IUFM, les professeurs stagiaires seront confrontés à l'usage des différents matériels qu'ils peuvent trouver dans leur établissement (réseau, vidéo projecteur, tableau interactif...) et des logiciels propres à leur activité. Un formateur qui domine bien l'usage de ces matériels laissera une autonomie suffisante aux groupes de stagiaires dans la mise en place de ces matériels et logiciels et tirera parti des incidents qui peuvent se produire : quelle est leur origine ? peut-on y remédier facilement ou doit-on faire appel à un expert ? faut-il orienter différemment les activités ?

- Sur le lieu de stage, le conseiller pédagogique veillera à ce que le professeur stagiaire dispose à la fois de l'autonomie lui permettant d'apprendre à gérer les incidents et d'une certaine sécurité (matériel fiable...). Il veillera aussi à ce que le professeur stagiaire ait prévu une activité de remplacement ayant du sens dans son projet d'enseignement.

Les activités possibles du stagiaire

- Lors de la conception de ses séquences d'enseignement, le stagiaire doit prévoir une situation parallèle, un dispositif de « secours » et indiquer qu'il a anticipé sur les risques inhérents à l'utilisation de cet outil.
- Si un incident se présente lors de la mise en œuvre de séquence d'enseignement, il devra être capable de prendre une décision pédagogique pertinente et s'appuyer sur un dispositif de remplacement.
- Dans le cadre de son implication dans les dispositifs techniques mis en place au cours de la formation, il doit aussi pouvoir montrer qu'il met en œuvre une méthodologie particulière, une procédure précise, pour résoudre un problème qui se poserait.

Les pistes pour l'évaluation

- L'évaluation se fera lors des stages ou lors de séances de formation à l'IUFM pendant lesquelles le formateur pourra éventuellement déclencher une panne de manière aléatoire et intentionnelle.
- Il demeure cependant important de maintenir une égalité de jugement entre les stagiaires qui pourraient se trouver pour cette compétence dans des situations très différentes d'évaluation. Entre un incident grave et un incident mineur, entre une panne réelle en classe et une panne artificielle en formation, la réponse apportée par le stagiaire ne sera ni du même ordre ni de même nature. La conscience et la prévision d'un incident possible demeurent indubitablement la marque du professionnel.

Supports possibles pour l'évaluation

- L'observation de prises de décisions lors de la mise en œuvre de séquences d'enseignement.
- La présentation d'une activité de remplacement prévue dans une séquence d'enseignement en cas de dysfonctionnement.
- A minima, la participation à la prise de décisions pour rendre opérationnels des dispositifs techniques mis en place dans la formation.



Retour au sommaire

B.4. Compétence d'évaluation

« Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis des élèves. Les parents ou le représentant légal sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaires de leur enfant. » (BO n°31 du 25/08/05)

Si tout enseignant doit détenir des compétences d'évaluation dans sa (ses) discipline(s) (mono valence ou bivalence dans le second degré, polyvalence dans le premier degré), des champs particuliers d'exercice de ces compétences, non disciplinaires, les concernent tous.

Il s'agit, dans la définition actuelle qui leur est donnée, des évaluations concernant l'utilisation des TIC avec les B2i école, collège et lycée, et le C2i niveau 1.

Par ailleurs, les évaluations nationales qui se déroulent à différents niveaux des premier et second degrés donnent lieu à un traitement informatique, essentiel pour la mise en place de situations de pédagogie différenciée, d'activités de soutien, etc.

La connaissance de ces divers types d'évaluation, leur pratique effective font partie de la professionnalité enseignante

B.4.1. Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i ou C2i) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants

Pistes pour la formation

- Présenter et faire connaître les textes de référence et les sites ressources concernant les dispositifs B2i, C2i, avec les objectifs :
- d'établir un lien entre les B2i et le C2i niveau 1 ;
- de montrer comment le B2i apporte une dimension citoyenne et développe l'esprit critique.
- A partir des référentiels B2i et C2i niveau 1, dégager une typologie des usages, dans les domaines et disciplines concernés.
- Confronter les compétences B2i et les programmes d'enseignement.

Activités possibles du stagiaire

- Auto formation en complément des apports :
- s'approprier les référentiels B2i école, collège, lycée afin de voir la cohérence entre ces niveaux, et avec le C2i niveau 1;
- connaître les outils de suivi et les ressources en ligne (fiches, adaptation de feuilles de compétences, outils numérique de suivi, etc.).

Sur les lieux de stage :

- réflexion sur la mise en oeuvre du B2i en classe et articulation avec l'équipe des enseignants et le projet d'établissement ou d'école ;
- observation des séances disciplinaires ou transversales faisant appel au TIC et en dégager les compétences B2i mises en jeu ;
- travail en collaboration avec les équipes pédagogiques d'école ou d'établissement.

Pistes pour l'évaluation

- Être capable de décrire des situations pédagogiques mettant en oeuvre les compétences visées et, si la situation de formation s'y prête, concevoir et mettre en pratique de telles situations.
- Analyse, a posteriori, en situation de formation, de séquences de classes pour mettre en évidence les compétences B2i.

Supports possibles pour l'évaluation

- Fiches de visite en stages rendant compte de la mise en oeuvre effective du B2i dans l'école ou l'établissement
- Identification des compétences d'un référentiel B2i mises en oeuvre dans une situation d'apprentissage proposée aux élèves :
- analyse d'une fiche pédagogique, donnée par le formateur ; énoncer une ou deux situations de validation ;
- une fiche pédagogique conçue par le stagiaire pour l'évaluation de compétences B2i.

- Mémoire professionnel faisant référence à cet item.



Retour au sommaire

B.4.2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i ou C2i).

Un dispositif d'évaluation en équipe est nécessaire pour apporter aux élèves des réponses cohérentes dans le cadre du suivi des apprentissages. Seul le travail en équipe permet d'élaborer des progressions et de mettre en place une répartition des actions pédagogiques ou des évaluations des compétences.

L'identification des difficultés permet aux équipes des réponses adaptées par la mise en place de dispositifs de soutien en concertation.

Pistes pour la formation

- Idéalement, il faut que cette démarche puisse être mise en oeuvre dans le contexte de formation du stagiaire pour pouvoir exiger quelque chose : connaissance des référentiels, identification et mise en oeuvre des compétences B2i en classe, travail en collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles ou établissements.
- A défaut, et provisoirement (stage en école ou établissement où le B2i n'est pas l'objet d'une démarche collective) : travaux de groupes pluridisciplinaires scénarisant une telle démarche.

Activités possibles du stagiaire :

- Élaborer avec une équipe une progression de cycle pour la maîtrise des compétences B2i, et organiser la répartition des évaluations de compétences entre les membres d'une équipe d'enseignants (à moduler selon que le stage s'effectue dans le premier ou le second degré).
- Intégrer ou impulser un travail de suivi collaboratif avec l'équipe d'école ou d'établissement.
- Participer à l'évaluation des compétences B2i.
- Participer à l'évaluation des compétences à l'occasion de TPE, PPCP, IDD.
- Identifier l'organisation de l'évaluation du B2i sur le lieu de stage.

- Repérer et décrire des freins possibles à la mise en œuvre du B2i dans une école ou un établissement.

Pistes pour l'évaluation

Analyse a posteriori en situation de formation de séquences de classes pour voir comment certaines activités relèveraient après modification de compétences de type B2i.

Supports possibles pour l'évaluation

- Fiche de compte-rendu de visite.
- Suivi validé du travail du stagiaire, inclus de préférence dans un portfolio.
- Progression de cycle ou répartition des compétences B2i au sein d'une équipe.
- Fiche action permettant la mise en œuvre du B2i dans un projet d'école ou d'établissement



Retour au sommaire

B.4.3. Exploiter les résultats produits par des logiciels institutionnels d'évaluation des élèves

La maîtrise des outils tels que J'ADE dépasse la simple compétence technique. Le logiciel permet de préciser de manière fine les acquis dans les compétences attendues en fin de cycle, et d'établir pour chaque élève concerné par les évaluations nationales, les feuilles individuelles de bilan à destination des familles, ainsi que le profil d'un groupe d'élèves de manière à adapter sa pédagogie.

Au-delà de ces résultats, cette analyse permet d'observer une cohorte, de repérer des besoins spécifiques nécessitant des réponses adaptées, de dégager les priorités et les axes du projet d'école et d'établissement.

Pistes pour la formation

- Dans le cadre du C2i, les formateurs IUFM, tout comme les enseignants de terrain, pourront aider les stagiaires à rechercher des logiciels pédagogiques ou didactiques comprenant des modules d'évaluation des élèves.

- En ce qui concerne le logiciel institutionnel J'ADE, il s'agit de :
- analyser les résultats produits par cet outil,
- comprendre et interpréter les graphiques, les possibilités de croisement entre les champs de compétences,
- savoir lire pour les utiliser toutes les données produites,
- savoir interroger le logiciel en fonction d'une question qu'on se pose sur les besoins d'un groupe ou d'un élève, etc.

Cette activité formative se déroulera de préférence sur le lieu de stage, mais en cas d'impossibilité avérée, une formation courte sera dispensée, en utilisant par exemple les données d'un établissement ou d'une école.

On en profitera pour rappeler que les données nominatives sont protégées (C2i domaine A3).

Activités possibles du stagiaire

- En stage : participer au travail d'équipe à partir de la passation de J'ADE ou d'autres logiciels d'évaluation des élèves.
- En formation, TP : utiliser des logiciels institutionnels d'évaluation c'est à dire :
 - installer le logiciel J'ADE et le configurer selon le protocole retenu (évaluation nationale de l'année en cours) ;
 - saisir quelques résultats des épreuves à partir des cahiers et analyser les résultats produits par le logiciel après les avoir anonymés ;
 - exploiter des résultats dans le cadre d'une simulation
- Auto-formation :
 - rechercher des sites et des ressources concernant l'évaluation nationale et son traitement informatisé par JADE ;
 - sur les problématiques liées à l'évaluation, manipulation des outils logiciels ad hoc ;

- sur les logiciels d'évaluation : prendre connaissance des logiciels d'évaluation des élèves et les résultats produits ;
- analyser des produits RIP comprenant un module d'évaluation.

Pistes pour l'évaluation

- Cette évaluation est relativement facile à mener, des résultats produits par JADE lors des évaluations de début d'année étant facilement accessibles aux stagiaires et aux formateurs.
- En fonction des situations, il s'agira d'évaluer les activités menées au cours des séances organisées à l'IUFM ou de prendre en compte les fiches comptes-rendus de stages (ou autres traces numériques ou écrites d'activités réalisées sur les lieux de stage).

Supports possibles pour l'évaluation

- Compte-rendu du suivi d'un élève au cours de stages successifs à l'aide d'une évaluation informatisée (logiciel comprenant un module évaluation).
- Fiche d'évaluation critériée créée en formation.
- Protocole d'évaluation élaboré pour J'ADE à partir d'épreuves nationales.
- Analyse d'un document produit par J'ADE (bilans individuels, bilan d'un groupe d'élèves dans un champ disciplinaire ou sur des champs croisés, etc.).
- Résultats d'une interrogation de J'ADE pour rechercher des informations précises (pourcentage d'élèves maîtrisant les compétences attendues dans un domaine précis, constitution d'un groupe d'élèves, etc.)



Retour au sommaire